

CANADA  
DISTRICT DU QUEBEC  
N° DIVISION : 01-MONTREAL  
N° COUR : 500-11-049838-150  
N° DOSSIER :  
N° BUREAU : 156297-002

C O U R S U P É R I E U R E  
« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LRC  
1985, ch. C-36) »

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT  
AVEC LES CRÉANCIERS DE :

**9323-7055 Québec inc. (anciennement connue  
sous le nom d'Aquadis international inc.)**

Personne morale dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires située au 800, boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 2220, dans la ville de Montréal, dans la province  
de Québec, H3B 1X9.

Compagnie débitrice

### PREUVE DE RÉCLAMATION RELIÉE À LA RESTRUCTURATION

La Preuve de réclamation complète et accompagnée de la documentation justificative doit être reçue par Raymond Chabot inc. au plus tard le 31 mars 2016 à 17 h (heure de l'Est), par la poste, messenger, courriel ou télécopieur à l'adresse suivante :

**RAYMOND CHABOT INC.,**  
agissant en sa capacité de Contrôleur aux affaires et aux finances de la compagnie débitrice  
À l'attention de monsieur Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP et/ou  
madame Maxine Tétreault-Robert, CPA, CA  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000  
Montréal (Québec) H3B 4L8  
Télécopieur: 514 858-3303  
Courriel : [reclamationMtl@rcgt.com](mailto:reclamationMtl@rcgt.com)

**TOUS DOCUMENTS SOUMIS DANS LE CADRE DE L'AVIS D'INTENTION N'ONT PAS À  
ÊTRE SOUMIS DE NOUVEAU SAUF EN CE QUI A TRAIT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION  
ET L'ANNEXE REQUISE À LA SECTION F.**

**A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER**

1. Nom légal complet du Créancier : \_\_\_\_\_ (le **Créancier**).
2. Adresse postale complète du Créancier : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
3. Numéro de téléphone du Créancier : \_\_\_\_\_
4. Numéro de télécopieur du Créancier : \_\_\_\_\_
5. Adresse de courrier électronique : \_\_\_\_\_
6. Nom du représentant du Créancier : \_\_\_\_\_

**B. PREUVE DE RÉCLAMATION**

Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier*) \_\_\_\_\_, certifie par les présentes que je suis \_\_\_\_\_ (*précisez le titre ou la fonction*) du Créancier de la compagnie débitrice.

**C. NATURE DE LA RÉCLAMATION**

(*Cochez et complétez la catégorie appropriée*)

RÉCLAMATION NON GARANTIE DE \_\_\_\_\_ \$ CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir de la Compagnie Débitrice à titre de garantie.

RÉCLAMATION GARANTIE DE \_\_\_\_\_ \$ CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Compagnie débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ CA et dont les détails sont mentionnés ci-après.

**D. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

La Réclamation en B et C engage aussi la responsabilité des Administrateurs ou Dirigeants de la Compagnie débitrice visée.

Description de la Réclamation	Somme
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

### E. RÉCLAMATION CONTRE LES AUTRES PARTIES VISÉES

- La réclamation en B et C engage aussi la responsabilité d'une ou plusieurs autres parties à l'égard de laquelle un créancier peut faire valoir une réclamation ayant un lien ou pouvant avoir raisonnablement un lien, direct ou indirect, à l'égard d'un défaut de fabrication eu égard à la marchandise vendue par la Débitrice (eg, Détaillant où la marchandise fut achetée, contracteur ou plombier ayant installé la marchandise concernée, etc.).

*(Veuillez spécifier l'entité et le montant ou inclure l'information dans le tableau de la section F) :*

Autre(s) tiers (s)	Somme
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

*(Donnez des renseignements complets au sujet de la responsabilité alléguée de chacune des Autres parties visées et annexe les documents relatifs à cette réclamation contre une Autre partie visée)*

### F. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION RELIÉE

Autrement qu'indiqués ci-dessus, les détails de la Réclamation du Créancier sont joints aux présentes.

1. Un tableau sommaire des sinistres indiquant :
  - a) Le nom de l'assuré ayant subi le sinistre;
  - b) La date du sinistre;
  - c) Cause du sinistre;
  - d) Numéro de dossier de l'assureur (s'il y a lieu);
  - e) Numéro de cour (s'il y a lieu);
  - f) La valeur à neuf du (des) bien(s);
  - g) La valeur dépréciée du (des) bien(s);
  - h) Nom des autres parties visées (s'il y a lieu).
2. Dois être joint à la réclamation : la preuve de la cause du sinistre, le détail de tous les coûts, analyses et opinions concernant des réclamations en lien avec un sinistre, s'il y a lieu (rapport(s) d'expert(s) ou rapport(s) du sinistre)

**TOUS DOCUMENTS SOUMIS DANS LE CADRE DE L'AVIS D'INTENTION N'ONT PAS À ÊTRE SOUMIS DE NOUVEAU SAUF EN CE QUI A TRAIT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION ET L'ANNEXE REQUISE À LA SECTION F.**

---

**G. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION RELIÉE À LA RESTRUCTURATION**

Tout Créancier qui n'a pas dûment soumis sa Preuve de réclamation accompagnée des documents justificatifs **au plus tard le 31 mars 2016 à 17 h (heure de l'Est)**, n'aura plus le droit de recevoir tout avis subséquent, n'aura plus le droit de participer aux procédures comme Créancier, sera prohibé de recevoir une distribution à l'égard de telle Réclamation et sera prohibé de requérir le paiement de telle Réclamation de la débitrice, d'un Administrateur ou Dirigeant ou d'une Autre partie visée.

SIGNÉ à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Signature du témoin)

\_\_\_\_\_  
(Signature du Créancier ou de son représentant)

\_\_\_\_\_  
(Inscrire le nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(Inscrire le nom en lettres moulées)